

## Protocole et Europe

**La désinformation de la CGT et de FO continue dans des tracts dignes de certaines propagandes. Plutôt que d'entrer en polémique, rappelons certaines choses et exposons les enjeux.**

### DESINFORMATION OU MANIPULATION ELECTORALISTE ?

#### L'attitude de l'intersyndicale

Au lieu de jouer les Nostradamus ou les Paco Rabane de fortune en nous prédisant sans cesse un monde de chaos et de destruction, les syndicats emmenés par la CGT feraient mieux d'ouvrir les yeux et de regarder la réalité :

Oser brandir la DFS comme repoussoir alors qu'il y a à peine deux ans la CGT écrivait que le FABEC était impossible à construire avec une DFS en cours de privatisation est quand même extraordinaire !

**Le FABEC est en train de se construire : C'est une réalité.**

Nous ne le dirons jamais assez, la CGT n'a rien à proposer, ne prend aucune réalité en compte et n'a qu'un seul but : faire peur aux agents de la DGAC pour capitaliser des voix aux prochaines élections.

Nous l'avons également dit à plusieurs reprises : Ils ne souhaitent pas que les choses changent pour pouvoir continuer à prétendre défendre les personnels (sans y parvenir), et les administratifs en sont un exemple criant.

Dans son dernier tract, **la CGT va jusqu'à affirmer que les administratifs sont bien traités ... ??** : Ils n'auraient donc rien à demander ?

**Concernant l'Europe et la construction du ciel unique, nous pourrions effectivement ne rien faire.**

**Mais, nous n'avons pas le droit de faire semblant d'ignorer que cette construction est en marche avec ou sans nous et que les autres bâtiront à leur façon là où nous serons absents !!!**

#### Veut-on un avenir pour la DGAC ?

Face à l'immobilisme prôné par des syndicats rétrogrades, dogmatiques et coupables d'inaction quand ce n'est pas de désinformation voire de mensonges, il est possible d'inventer le futur et de préserver notre avenir en étant tous solidaires.

**Le Secrétaire d'Etat a rappelé que la France avait contribué à faire reconnaître aux services de la navigation aérienne leur caractère de service d'intérêt général non soumis à la concurrence et que, dans ce contexte, serait recherché un nouveau modèle de service public européen, entièrement tourné vers la qualité du service rendu, avec la sécurité aérienne comme premier objectif.**

La création d'une organisation internationale sur cette base ne conduit donc pas automatiquement à une sortie de la fonction publique, surtout si les organisations syndicales travaillent à sécuriser ses statuts au lieu de mener un combat d'arrière garde.

L'exemple de France Telecom qui est une entreprise en secteur concurrentiel et qui était un EPIC et non un EPA ne relève que de la mauvaise foi, de la manipulation, voire de l'obscurantisme.

**A notre sens, il est possible de conserver une DGAC unie, de et vers laquelle des personnels pourront être détachés tout en conservant leur statut de fonctionnaire d'Etat.**

**Par contre, cela implique d'en discuter les termes aujourd'hui ... sans attendre que les pays voisins aient décidé pour nous ... sans nous.**

### QUELLES SONT LES QUESTIONS ? QUE VOULONS-NOUS ET QUE REFUSONS-NOUS POUR CETTE FUTURE ORGANISATION ?

#### Quelle est la durée de détachement ??

Cela reste à définir en concertation avec la DGAC et le ministère mais rien n'est gravé dans le marbre.

#### Et après, que se passe-t-il ?

Les personnels réintègrent leur statut, dans des fonctions hors FABEC, ou reconduisent leur détachement.

**Pourquoi, d'ailleurs, devraient-ils l'interrompre ?**

#### Quels sont les personnels concernés ?

La discussion ne fait que commencer, mais pour le SATAAC UNSA, il s'agit de l'ensemble de la DSNA.

**Ceux qui prônent l'immobilisme nous font courir le risque de voir la DSNA coupée en deux : La tendance naturelle de nos voisins Européens n'est pas d'englober l'ensemble des organismes (du sol à illimité), ni d'inclure les services dits « annexes » tels**

que l'information aéronautique, les procédures de circulation aérienne, etc.

Pour le SATAc UNSA, l'approche doit être globale et nous estimons que si nous ne faisons pas valoir ce point de vue dès le début, **le danger est réel.**

## Comment gérer les différences avec les personnels des autres états ?

Il faudra effectivement dialoguer et construire. Il est important de noter, à cet égard, que la DSNA a obtenu la gestion du dialogue social au sein du FABEC, ce qui est loin d'être anodin.

***N'oublions pas que la licence ATSEP, créée sur une initiative strictement française a, quelques mois plus tard, été adoptée par l'Allemagne.***

***En prenant l'initiative, on trace le chemin !***

Si nous travaillons et si nous proposons, nous avons la capacité de construire au lieu de nous opposer sans autre alternative.

## Et le domaine de la surveillance ?

Le SATAc UNSA propose **une démarche identique et simultanée** à celle du prestataire de services de la navigation aérienne en ce qui concerne la **surveillance du FABEC.**

Au-delà, pour les **autres domaines de surveillance**, une **coopération renforcée** doit, dès à présent être recherchée avec nos homologues européens.

Il ne faut, a priori, pas exclure que les partenaires européens prépondérants soient différents selon les domaines, mais il est important de nouer ces coopérations **dès aujourd'hui.**

***L'existence réelle de passerelles entre les différents domaines d'activité de la DGAC passe par l'équivalence des conditions d'emploi et des rémunérations au sein des futures entités.***

## Et le reste de la DGAC ?

Pour les **autres secteurs, régaliens, fonctions support** ainsi que tous ceux qui ne seront pas dans les organisations évoquées ci-dessus, des mesures garantissant des conditions de travail et de rémunération équivalentes devront également être prises.

***Pour le SATAc UNSA, il n'est pas question qu'il y ait une DGAC à plusieurs vitesses.***

***En tous cas, ce préalable est indispensable pour permettre les passerelles entre les différents domaines avec retour possible.***

***Ce n'est qu'à cette condition que le projet est viable mais il est clair que pour en vérifier la faisabilité, il faut discuter et chercher à construire.***

**En fonction des réponses (ou de l'absence de réponse), il sera temps de se battre.**

## Et l'EPA dans tout ça ?

**Pour l'Administration**, la seule possibilité d'offrir les garanties que le SATAc UNSA demande est d'intégrer la DGAC dans un EPA, moins tenu de respecter les règles strictes de la Fonction Publique, **y compris celles de la RGPP.**

En effet, chaque EPA a des statuts propres et elle propose que nous réfléchissions aux mentions essentielles pour nous.

**A notre demande, l'exigence de recruter des fonctionnaires, sauf cas particuliers comme c'est le cas aujourd'hui, pourrait y figurer.**

Peut-être serait-il utile d'accepter la discussion pour évaluer en quoi un EPA répond ou ne répond pas aux inquiétudes et aux souhaits des personnels ?

Pour le SATAc UNSA, l'essentiel est de ne pas laisser le champ libre aux autres états.

***Participer à la construction européenne de l'aviation au travers d'un service public européen est un défi et un but que tous les partisans de cette notion devraient défendre, en particulier les cadres : Offrir des conditions d'emploi similaires pour tous les agents de la DGAC, qu'ils soient ou non dans une Organisation Internationale est une opportunité de progrès social à côté duquel il serait irresponsable de passer.***

Parler de démantèlement de la DGAC au lieu de chercher les voies du maintien de son unité, brandir l'EASA comme une menace alors qu'en CTP/DSAC la CGT a répété à plusieurs reprises qu'elle était d'accord pour un transfert des compétences des agents de la DSAC vers l'EASA, etc. montre à l'évidence les positions dogmatiques de cette organisation basées sur une méconnaissance à la fois du contexte européen et des aspirations des agents de la DGAC.

## Et maintenant ?

Les positions radicales prises par certains ne peuvent que conduire à une impasse.

**Consulter les personnels est une bonne idée**, mais avant de reprendre la proposition émise par le SNCTA, il faut la remettre dans son contexte : **on travaille d'abord**, **on écrit des statuts**, **on prend en compte les inquiétudes des agents**, **on répond à leurs préoccupations** et **on vote ensuite** sur un **projet concret.**

**Comme on ne votera probablement pas tous les jours, autant que ce soit sur du concret.**